

Comptes 2013 : excellent résultat pour Pully

L'excellent résultat des comptes 2013 permet à la Ville de Pully d'envisager sereinement les projets d'investissement à venir. En effet, La Municipalité de Pully peut annoncer un excédent de recettes de CHF 17.4 mios, au lieu du déficit de CHF 700'000.00 prévu au budget communal 2013. Pully dispose, pour la huitième année consécutive, d'une excellente marge d'autofinancement, lui permettant de poursuivre sa politique de désendettement, de couvrir ses coûts de fonctionnement courant et de financer la totalité de ses investissements par des fonds propres.

Charges courantes bien maîtrisées

Globalement, les charges maîtrisables sont inférieures de CHF 3.3 mios (-6.0 %) par rapport au budget 2013 (y compris les crédits supplémentaires) et en hausse de CHF 1.9 mios (+3.8 %) par rapport aux comptes 2012.

Les charges relatives aux *frais de personnel* sont en diminution (-2.9 %) par rapport au budget 2013 (y compris les crédits supplémentaires). Ces charges sont en hausse d'environ 4.5 % par rapport aux comptes 2012. Cette progression provient essentiellement de l'augmentation de l'effectif du personnel communal de l'ordre de 9.90 ETP en 2013.

Les charges relatives aux *biens, services et marchandises* sont en baisse d'environ 8.4 % par rapport au budget 2013 (y compris les crédits supplémentaires). Elles sont supérieures de 6.0 % par rapport aux comptes 2012.

Les charges relatives aux *aides et subventions* garantissant les déficits de certaines institutions privées sont en diminution de 11.0 % par rapport au budget 2013 (y compris les crédits supplémentaires). Cette baisse provient essentiellement d'une participation moins importante de Pully au financement du réseau d'accueil de l'enfance, à celui de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse, aux aides complémentaires communales ainsi qu'au financement du maintien à domicile.

Revenus en hausse

L'ensemble des *recettes fiscales* dépasse les prévisions budgétaires d'environ CHF 7.3 mios (+8.2 %) et s'élève à CHF 96.1 mios. Cet excellent résultat est dû essentiellement à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ainsi qu'aux recettes exceptionnelles de l'impôt sur les successions et donations.

Il est à noter que le taux d'imposition en vigueur dans le courant de l'année 2013 a été de 63.0, alors qu'il était de 65.0 lors de l'année 2012.

Les **revenus totaux** réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2013 sont supérieurs de CHF 9.0 mios (+6.4 %) par rapport au budget 2013 et de CHF 12.8 mios (+9.4 %) par rapport aux comptes 2012.

En outre, le décompte final de la *péréquation* 2012 en faveur de Pully a généré une recette d'un peu plus de CHF 2.5 mios.

Nette baisse de l'endettement

Grâce aux excellents résultats réalisés durant ces dernières années, la Commune a été en mesure, en 2013, de rembourser une partie de sa dette, soit la somme de CHF 5.0 mios. Ainsi, la dette communale a été ramenée à CHF 75.0 mios au 31 décembre 2013. Par conséquent, l'endettement par habitant est passée de CHF 4'576.90 à CHF 4'268.90.

Marge d'autofinancement très positive

Pour la huitième année consécutive, le degré d'autofinancement de la Commune a largement dépassé 100.0 % (303.7 %), permettant à Pully, durant l'année 2013, de financer entièrement, par des fonds propres, le coût de son fonctionnement courant et la totalité des investissements.

Le bon résultat 2013 et des années antérieures permettra à la Commune d'amortir une partie des emprunts qui viendront à échéance durant l'année 2014.

En effet, le niveau relativement important des liquidités au début 2014 devrait permettre de rembourser CHF 5.0 mios durant l'année et de financer l'entier des investissements par des fonds propres.

Ainsi, selon toute vraisemblance, la dette communale devrait avoisiner CHF 70.0 mios au 31 décembre 2014.

Les défis pour Pully

Le bon résultat obtenu dans le cadre du bouclage des comptes 2013 donnera la possibilité à la Ville de Pully de poursuivre sa politique de désendettement, les années à venir augurant d'importants investissements pour des projets stratégiques, tels que le PALM et ses projets connexes, le réaménagement du centre de Pully, la réhabilitation de la STEP, la rénovation de la piscine de Pully-plage. Ces derniers nécessiteront des financements externes importants, qui auront une incidence non négligeable sur le niveau de l'endettement communal.

La Municipalité - Pully, le 20 mai 2014

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'administration générale et des finances, Gil Reichen, Syndic - Claude-Alain Chuard, Chef du service des finances - 021 721 31 46